RECTIFICATIFS

Rectificatif au règlement (UE) 2020/740 du Parlement européen et du Conseil du 25 mai 2020 sur l'étiquetage des pneumatiques en relation avec l'efficacité en carburant et d'autres paramètres, modifiant le règlement (UE) 2017/1369 et abrogeant le règlement (CE) nº 1222/2009

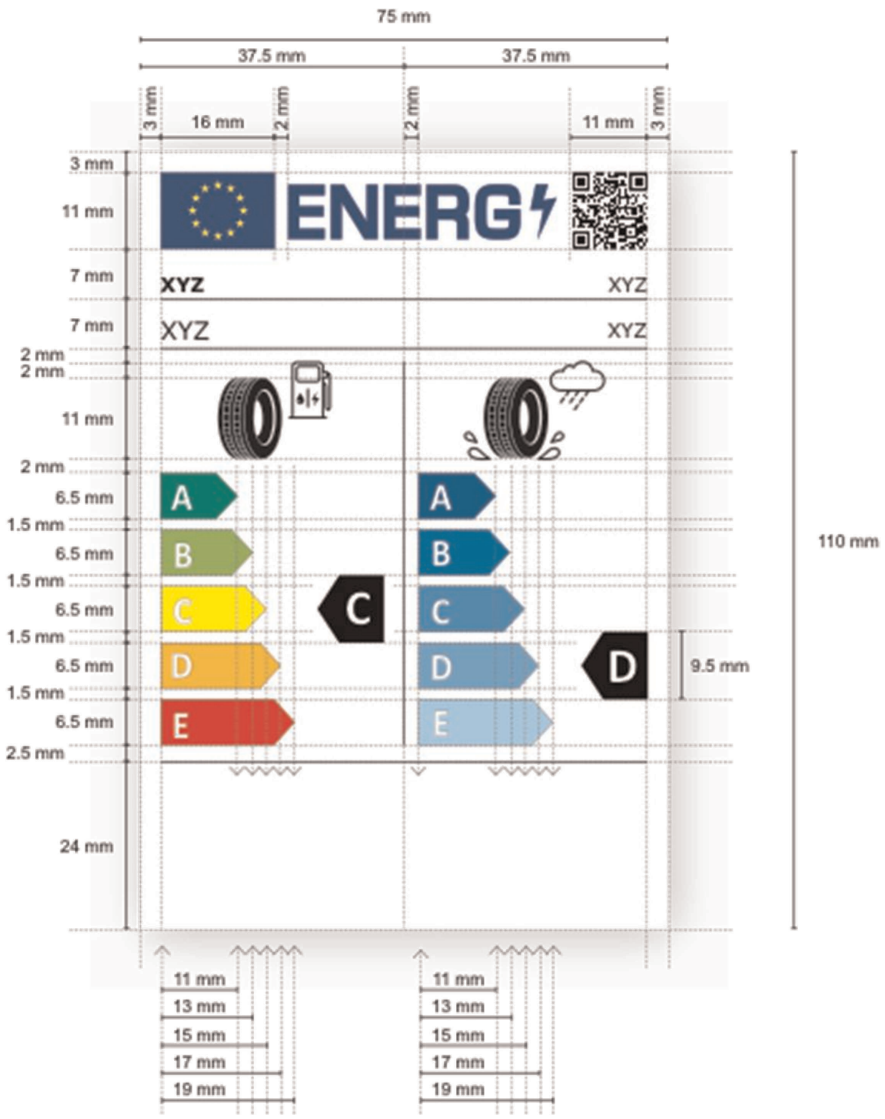
(«Journal officiel de l'Union européenne» L 177 du 5 juin 2020)

1) Sommaire et page 1, titre:

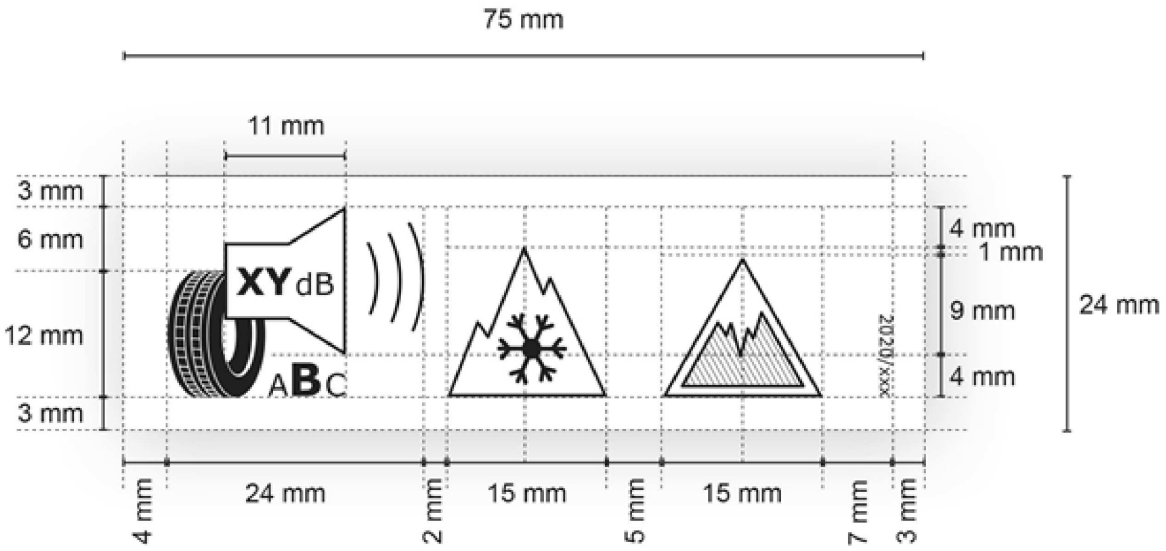
au lieu de: «Règlement (UE) 2020/740 du Parlement européen et du Conseil du 25 mai 2020 sur l'étiquetage des pneumatiques en relation avec l'efficacité en carburant et d'autres paramètres, modifiant le règlement (UE) 2017/1369 et abrogeant le règlement (CE) nº 1222/2009»,

lire: «Règlement (UE) 2020/740 du Parlement européen et du Conseil du 25 mai 2020 sur l'étiquetage des pneumatiques en relation avec l'efficacité en carburant et d'autres paramètres, modifiant le règlement (UE) 2017/1369 et abrogeant le règlement (CE) nº 1222/2009 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)».

2) Page 18, annexe II, point 2.1, l'image de la partie supérieure de l'étiquette des pneumatiques est remplacée par l'image suivante:



3) Page 20, annexe II, point 2.1.4, l'image de la partie inférieure de l'étiquette des pneumatiques est remplacée par l'image suivante:



4) Page 21, annexe II, point 2.2, point e), 28e tiret:

au lieu de: «pictogramme d'adhérence sur la neige: largeur: 15 mm; hauteur: 13 mm; […]»,

lire: «pictogramme d'adhérence sur la neige: largeur: 15 mm; hauteur: 14 mm; […]».